



Le Canada en tête

UN CADRE POUR LA POLITIQUE
AGRICOLE AU XXI^e SIÈCLE

LA VIABILITÉ ET LA PROSPÉRITÉ À LONG TERME
DU SECTEUR AGRICOLE SONT TRIBUTAIRES
DE SA CAPACITÉ DE COEXISTER DE FAÇON
DURABLE AVEC LE MILIEU NATUREL.

Environnement

Le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le secteur agricole et agroalimentaire et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, travaillent à l'élaboration d'un cadre pour la politique agricole au XXI^e siècle. L'objectif visé est de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Pour concrétiser cette vision, les gouvernements ont conclu un accord de principe sur un plan d'action visant l'élaboration d'un cadre stratégique pour l'agriculture composé de cinq éléments : salubrité et qualité des aliments, environnement, science et innovation, renouveau et gestion des risques de l'entreprise. Fondé sur l'établissement d'objectifs communs pour chaque élément, ce cadre comporte d'importants avantages pour le secteur et, par le fait même, pour la population en général.

Par conséquent, les gouvernements ont lancé un dialogue national sur l'orientation stratégique avec les intervenants et les Canadiens et les Canadiennes intéressés, dans le but de définir l'approche proposée en matière de politique. Ce document de **consultation** fait partie d'une série de publications produites à cette fin. Pour obtenir plus de renseignements et participer à cet important dialogue, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

L'agriculture et l'environnement sont étroitement liés

La viabilité et la prospérité à long terme du secteur agricole sont tributaires de sa capacité de coexister de façon durable avec le milieu naturel. Les producteurs en sont bien conscients.

L'agriculture a cependant beaucoup changé au cours des dernières années. Par exemple, les producteurs s'adaptent à l'évolution de la demande des marchés, adoptent de nouvelles technologies de production et privilégient les exploitations plus grandes et plus intensives. On ne comprend pas encore complètement les effets de ces changements sur l'environnement, mais des études récentes révèlent que certaines des principales pressions découlant des activités agricoles, notamment les excédents d'éléments nutritifs et les émissions de gaz à effet de serre, s'accroissent.

Pour sa part, le public est de plus en plus sensibilisé à ces questions et préoccupé par elles. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que tous les secteurs économiques, y compris le secteur agricole, contribuent à la protection de l'environnement. Les producteurs canadiens reconnaissent leur responsabilité en matière de gestion environnementale et prennent des mesures proactives à cet égard.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux déploient des efforts pour aider le secteur à atteindre ses objectifs en matière d'environnement depuis de nombreuses années. Cependant, il est de plus en plus pressant pour les gouvernements de travailler avec le secteur afin d'en arriver à une solution globale.

« Reconnaissant que la protection de l'environnement est une question capitale pour les citoyens de même que pour la viabilité future de l'agriculture canadienne, les ministres conviennent de travailler à mettre au point un plan complet de mesures environnementales accélérées couvrant l'ensemble des exploitations agricoles canadiennes. Ce plan aidera à réaliser des objectifs quantifiables et significatifs en matière d'environnement dans les domaines de la qualité de l'eau, de l'air et du sol et de la biodiversité. »

Accord de principe des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture sur un plan d'action relatif à un cadre stratégique pour l'agriculture (juin 2001)

Les liens entre le secteur agricole et l'environnement doivent être mieux compris

En investissant davantage dans notre capacité à comprendre, à mesurer et à faire rapport sur l'état de l'environnement dans les zones agricoles, nous pourrions répondre aux préoccupations du public et assurer la durabilité des activités agricoles. Nous serons également en mesure de cerner les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés et ceux où il y a place à amélioration.

Si ces renseignements étaient disponibles, les producteurs pourraient réaliser d'importants progrès en matière d'agriculture durable en adoptant des pratiques de gestion rentables, et d'autres décideurs pourraient mieux orienter leurs décisions en ce qui concerne l'utilisation des terres. À mesure que les gouvernements mettent en place de nouveaux programmes d'agriculture durable, la publication de ces renseignements doit constituer une priorité.



Les mesures environnementales doivent être exhaustives et coordonnées

Pour assurer une amélioration importante de la qualité de l'environnement, il faudrait coordonner les mesures prises dans toutes les exploitations agricoles du pays. Les gouvernements devraient fournir aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour tirer parti des nouvelles technologies et pratiques agricoles. Ils devraient aussi aider les producteurs à mieux comprendre les répercussions de leurs décisions de production sur la durabilité de leur exploitation. En offrant des programmes efficaces et accessibles, les gouvernements pourraient aider les producteurs à faire des investissements rentables dans leurs exploitations.

Les gouvernements offrent déjà, à divers degrés, des programmes au secteur. L'adoption d'une approche de développement durable de l'agriculture qui soit uniforme à l'échelle du pays démontrerait aux acheteurs que les méthodes de production agricole et alimentaire du Canada sont respectueuses de l'environnement. Le secteur pourrait ainsi profiter de nouveaux débouchés et accroître sa part du marché en améliorant l'attrait des produits canadiens. Une approche uniforme permettrait également aux Canadiens et aux Canadiennes d'un bout à l'autre du pays de profiter d'un environnement plus propre et plus sain.

Une approche visant l'amélioration de la performance environnementale à la ferme

Conscients des nombreux avantages liés à l'adoption d'une approche uniforme, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à travailler ensemble et avec l'industrie, dans le cadre d'objectifs communs, pour améliorer la performance environnementale à la ferme. Ces objectifs significatifs et mesurables visent l'amélioration de la qualité de l'eau, du sol et de l'air ainsi que de la biodiversité. Voici les secteurs où des progrès pourraient être effectués :

- **eau** : réduire les risques que présente l'agriculture pour la qualité des ressources en eau. Priorités clés : éléments nutritifs, agents pathogènes et pesticides;
- **sol** : réduire les risques que présente l'agriculture pour la qualité des sols. Priorités clés : érosion du sol et matière organique du sol;
- **air** : réduire les risques que présente l'agriculture pour la qualité de l'air et de l'atmosphère. Priorités clés : les émissions de particules, les odeurs et les émissions de gaz à effet de serre;
- **biodiversité** : assurer un lien entre la biodiversité et l'agriculture, qui constitue la principale activité exercée sur les terres agricoles. Priorités clés : les habitats fauniques, les espèces en péril et les pertes économiques causées au secteur par la faune.



Afin de progresser vers l'atteinte de ces objectifs communs, les ministres de l'Agriculture ont proposé les objectifs suivants :

- **planification de l'exploitation agricole** : une plus grande utilisation des plans environnementaux en agriculture et de plans de gestion environnementale régionaux, ou une augmentation équivalente de la couverture de ces plans environnementaux;
- **gestion des éléments nutritifs** : une plus grande utilisation de méthodes de gestion du fumier et des engrais qui soient respectueuses de l'environnement, une utilisation accrue des plans de gestion des éléments nutritifs et une amélioration de l'équilibre entre le degré d'application des éléments nutritifs et le besoin pour ces éléments;
- **gestion des ravageurs** : une plus grande utilisation de méthodes favorables de gestion des ravageurs et des pesticides;
- **gestion des terres et des eaux** : une réduction du nombre de jours où les terres agricoles sont dénudées, une plus grande utilisation de méthodes sans travail du sol ou avec un travail de conservation du sol et une amélioration de la gestion des zones riveraines, des grands pâturages et de l'utilisation de l'eau;
- **gestion des nuisances** : l'adoption de meilleures pratiques de gestion afin de réduire les odeurs et les émissions de particules.

Conclusion

Faire du secteur agricole et agroalimentaire canadien le chef de file mondial appelle une vision et un partenariat à l'échelle nationale. En travaillant ensemble – gouvernements et industrie – à l'intégration de tous les éléments du cadre stratégique proposé, nous pourrions faire du Canada le chef de file mondial :

- en matière de production d'aliments salubres dans le respect de l'environnement;
- dans la satisfaction et le dépassement des diverses exigences du marché en matière de qualité;
- dans l'innovation d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agroalimentaire pour que les investisseurs et les clientèles croient en la capacité du Canada de réussir, aujourd'hui et dans l'avenir.

Faire du Canada le chef de file mondial dans ces domaines permettra au secteur agricole et agroalimentaire canadien de conquérir de nouveaux marchés et d'attirer de nouvelles clientèles, et ainsi d'assurer sa croissance et sa prospérité.

Pour en savoir plus sur cette initiative fédérale-provinciale-territoriale, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.agr.gc.ca/canadaentete ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).